

#### **1G GROUP SAS**

6 Rue de Genève 69800 SAINT-PRIEST Tél : 04 28 29 64 58

contact@1g-foudre.com www.1g-foudre.com







Réf: 1GF0770 Indice: A

### **ANALYSE DU RISQUE FOUDRE**

### AREFIM GE – PROJET D'ENTREPÔT

Commanditaire de l'étude :	Adresse de l'établissement :	
B27 SDE 19/19bis Avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE	ENTREPÔT Lieu-dit de la « Basse Couturelle » 60150 BRESLES	
Date de l'intervention :	Etude sur plan	
<u>Rédigé par</u> : <u>Date</u> : 17/03/2021	Khalil AMRAOUI Responsable d'Affaires 07 81 60 62 64 k.amraoui@1g-foudre.com	
<u>Validé par</u> : <u>Date</u> : 19/03/2021	Mohamed HADDACHE Responsable d'Affaires 07 67 38 72 26 m.haddache@1g-foudre.com	

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
22/03/2021	Α	Première diffusion

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le seul rapport faisant foi est le rapport envoyé par **1G FOUDRE.** 



Réf: 1GF0770 Indice: A

### **ABRÉVIATIONS**

ARF	Analyse du Risque Foudre
ATEX	Atmosphère Explosive
ВТ	Basse Tension
CEM	Compatibilité Électromagnétique
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ET	Étude Technique
нт	Haute Tension
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
IEMF	Impulsion Électromagnétique Foudre
IEPF	Installation Extérieure de Protection contre la Foudre
IIPF	Installation Intérieure de Protection contre la Foudre
INB	Installation Nucléaire de Base
INERIS	Institut National de l'Environnement industriel et des Risques
MALT	Mise À La Terre
MMR	Mesures de Maîtrise des Risques
NPF	Niveau de Protection contre la Foudre
PDA	Paratonnerre à Dispositif d'Amorçage
PDT	Prise De Terre
RIA	Robinet d'Incendie Armé
SPF	Système de Protection Foudre
TGBT	Tableau Général Basse Tension
ZPF	Zone de Protection Foudre



Réf: 1GF0770 Indice: A

### **SOMMAIRE**

<b>CHAP</b>	PITRE 1 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE	6
CHAP	PITRE 2 GÉNÉRALITÉS SUR LA MISSION	8
2.1	PRÉSENTATION DE LA MISSION	8
2.2	PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE L'ARF	8
2.3	RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	9
2.4	BASE DOCUMENTAIRE	10
2.5	LOGICIEL DE CALCUL	10
<u>CHAP</u>	PITRE 3 MÉTHOLOGIE D'ÉVALUATION DU RISQUE FOUDRE	11
3.1	OBJECTIF DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE	11
3.2	PROCÉDURE D'ÉVALUATION DU RISQUE FOUDRE SELON LA NF EN 62305-2	11
3.3	IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS A PRENDRE EN COMPTE	12
3.4	IDENTIFICATION DES TYPES DE PERTE	12
3.5	DÉFINITION DES RISQUES A ÉVALUER	12
3.6	CALCUL DU RISQUE R1	13
3.7	DÉFINITION DU RISQUE TOLÉRABLE	14
3.8	RÉDUCTION DU RISQUE R1	14
3.9	PRINCIPAUX PARAMÈTRES PRIS EN COMPTE DANS L'ARF	14
CHAP	PITRE 4 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET	15
4.1	ADRESSE DU SITE	15
4.2	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET	15
4.3	LISTE DES RUBRIQUES ICPE	16
4.4	DENSITÉ DE FOUDROIEMENT	17
4.5	NATURE DU SOL - RÉSISTIVITÉ	18
4.6	POTENTIELS DE DANGERS	18
4.7	ÉVÉNEMENTS REDOUTÉS	18
4.8	ZONAGE ATEX	18
4.9	MESURES DE MAÎTRISE DES RISQUES (MMR)	19
4.10	MOYENS D'INTERVENTION ET DE SECOURS DU SITE	19
	SERVICES ET CANALISATIONS	20
	PITRE 5 INSTALLATION À PRENDRE EN COMPTE POUR L'ARF	21
CHAP	PITRE 6 CALCUL PROBABILISTE : ENTREPÔT	22
6.1	DONNÉES & CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE	22
6.2	CARACTÉRISTIQUES DES LIGNES ENTRANTES OU SORTANTES	23
6.3	DÉFINITION DES ZONES	24
6.4	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	25



Réf: 1GF0770 Indice: A

### **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Fiche de calcul d'Analyse du Risque Foudre de l'ENTREPÔT.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### **Chapitre 1 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE**

#### Récapitulatif des résultats de l'Analyse du Risque Foudre

L'Analyse du Risque Foudre est réalisée conformément à la norme NF EN 62305-2, à l'aide du logiciel « Jupiter » Version 2.0.

Le tableau suivant récapitule pour l'ensemble du site, si oui ou non, l'analyse des dangers conduit à retenir un risque vis-à-vis des effets de la foudre, et si, dans ce cas il y a nécessité de protection.

STRUCTURE	PROTECTION EFFETS DIRECTS	PROTECTION EFFETS INDIRECTS
ENTREPÔT	Protection de <b>Niveau IV</b>	Protection de <b>Niveau IV</b>
MMR	Sans Objet	<ul> <li>Sprinkler,</li> <li>Détection incendie,</li> <li>Détection gaz (NH3).</li> </ul>
CANALISATIONS MÉTALLIQUES	Liaison équipotentielle à prévoir pou Gaz, Sprinkler, Eau (si métallique).	ir:
PRÉVENTION	Une mise en place de procédure spécifique (en interne) de prévention d'orage est nécessaire :  Ne pas intervenir en toiture ;  Ne pas intervenir sur les installations électriques BT, courants faibles et télécommunications.	

La présence de mur coupe-feu 2 heures permet la séparation des blocs /cellules. Des parafoudres type 1 + 2 devront être installés sur les lignes transitant entre les blocs.

Une installation de protection contre la foudre ne peut, comme tout ce qui concerne les éléments naturels, assurer la protection absolue des structures, des personnes ou des objets. L'application des principes de protection permet de réduire de façon significative les risques de dégâts dus à la foudre sur les structures protégées.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### Suite à l'Analyse du Risque Foudre

Conformément à l'arrêté du 4 Octobre 2010 modifié, une **Étude Technique** doit être réalisée par un **organisme compétent** (QUALIFOUDRE ou autre) et définissant précisément les dispositifs de protection et les mesures de prévention, leurs lieux d'implantation ainsi que les modalités de leur vérification et de leur maintenance.

Une **notice de vérification et de maintenance** est rédigée lors de l'étude technique puis complétée, si besoin, après la réalisation des dispositifs de protection.

Un carnet de bord doit être tenu par l'exploitant et laissé à la disposition de l'inspecteur de la DREAL ou l'Inspection des Installations Classées. Les chapitres qui y figurent sont rédigés lors de l'étude technique.

Les systèmes de protection contre la foudre prévus dans l'étude technique <u>sont conformes aux normes</u> <u>françaises</u> ou à toute norme équivalente en vigueur dans un état membre de l'Union Européenne.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### Chapitre 2 GÉNÉRALITÉS SUR LA MISSION

#### 2.1 PRÉSENTATION DE LA MISSION

La mission confiée à **1G FOUDRE** a pour objet la réalisation de l'Analyse du Risque Foudre (ARF) visée par **l'Arrêté du 11 avril 2017** relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis aux rubriques 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663 qui renvoie à l'article 18 de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié, section III « Dispositions relatives à la protection contre la foudre ».

L'Analyse du Risque Foudre identifie les équipements et installations dont une protection doit être assurée. Elle est basée sur une évaluation des risques réalisée conformément à la norme NF EN 62-305-2 version de novembre 2006. Elle définit les niveaux de protection nécessaires aux installations.

#### 2.2 PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE L'ARF

L'Analyse du Risque Foudre prend en compte :

- Les effets directs relatifs à l'impact direct du coup de foudre sur la structure ;
- Les **effets indirects** causés par les phénomènes électromagnétiques et par la circulation du courant de foudre. Ces phénomènes conduisent à des surtensions dans les parties métalliques et les installations électriques. Elles sont à l'origine des défaillances des équipements et des fonctions de sécurité.

L'Analyse du Risque Foudre devra être tenue en permanence à la disposition de l'inspection de la DREAL ou l'Inspection des Installations Classées.

Elle sera systématiquement mise à jour à l'occasion de modifications notables des installations, notamment :

- Dépôt d'une nouvelle autorisation ;
- Révision de l'étude de dangers ;
- Modification des installations pouvant avoir des répercussions sur les données d'entrée du calcul d'ARF.

La présente mission concerne exclusivement les installations pour lesquelles une agression par la foudre est susceptible de porter gravement atteinte à l'environnement et à la sécurité des personnes.

<u>L'évaluation des pertes économiques et financières est exclue de la mission</u>. Cette mission ne comprend pas la réalisation de l'étude technique au sens de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié.

La responsabilité d'**1G FOUDRE** ne saurait être recherchée si les déclarations et informations fournies par l'Exploitant se révèlent incomplètes ou inexactes, ou si des installations ou procédés n'ont pas été présentés, ou s'ils ont été présentés dans des conditions différentes des conditions réelles de fonctionnement, ou en cas de modification postérieure à notre mission.

Les informations prises en compte sont celles établies à la date du présent rapport.



Réf: 1GF0770 Indice: A

### 2.3 RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

#### Textes réglementaires

Arrêté	Désignation	
Arrêté du 4 octobre 2010 modifié	Arrêté relatif à la protection contre la foudre de certaines installations classées pour la protection de l'environnement.	
Circulaire du 24 avril 2008	Relative à l'application de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié.	
Arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux couverts soumis à la rubrique 1510, y compris lorsqu'ils également de l'une ou plusieurs des rubriques 1530, 1532, 266 de la nomenclature des installations classées pour la prot l'environnement.		

#### Ensembles des normes de références

Norme	Version	Désignation
NF EN 62 305-1	Juin 2006	Protection des structures contre la foudre – Partie 1 : Principes généraux.
NF EN 62 305-2	Novembre 2006	Protection des structures contre la foudre – Partie 2 : Évaluation du risque.
NF EN 62 305-2 F1	Juin 2011	Fiche d'interprétation F1 de la norme EN NF 62305-2 de novembre 2006.
NF EN 62 305-3	Décembre 2006	Protection des structures contre la foudre – Partie 3 : Dommages physiques sur les structures et risques humains.
NF EN 62 305-4	Décembre 2006	Protection des structures contre la foudre – Partie 4 : Réseaux de puissance et de communication dans les structures.

#### **Guides pratiques (à titre informatif)**

Guide	Version	Désignation
Guide OMEGA 3 de l'INERIS	Décembre 2011	Protection contre la foudre des installations classées pour la protection de l'environnement.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 2.4 BASE DOCUMENTAIRE

L'ARF ci-après se base sur les informations et plans fournis par la société **B27 SDE.** Il appartient au destinataire de l'étude de vérifier que les hypothèses prises en compte et énumérées dans le descriptif ci-après sont correctes et exhaustives.

Documents	Auteur	Référence	Fourni
Étude de dangers	-	-	×
Notice de présentation	B27 SDE	PC 04	✓
Arrêté préfectoral Rubriques ICPE	B27 SDE	PC105	✓
Liste des MMR	B27 SDE	-	✓
Plans de masse	B27 SDE	1075	✓
Plans de coupe	B27 SDE	PC03	✓
Plans des façades	B27 SDE	PC05	✓
Plans des réseaux enterrés (HT, BT, CFA, canalisations, terre et équipotentialité)	-	-	×
Synoptique courant fort/faible	-	-	×
Dossier de Zonage ATEX	-	-	×
Étude de sol	-	-	×

En l'absence de certains éléments d'information nécessaires, la détermination des valeurs des facteurs correspondants est remplacée par les valeurs prévues par la norme NF EN 62305-2. Les calculs des composantes des risques sont effectués avec ces valeurs par défaut.

#### 2.5 LOGICIEL DE CALCUL

L'analyse du risque foudre est effectuée à l'aide du logiciel **JUPITER VERSION 2.0** conforme à la norme NF EN 62305-2.

Les notes de calcul JUPITER complètes et détaillées sont en annexe du présent rapport.

Réf: 1GF0770 Indice: A

### Chapitre 3 MÉTHOLOGIE D'ÉVALUATION DU RISQUE FOUDRE

#### 3.1 OBJECTIF DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE

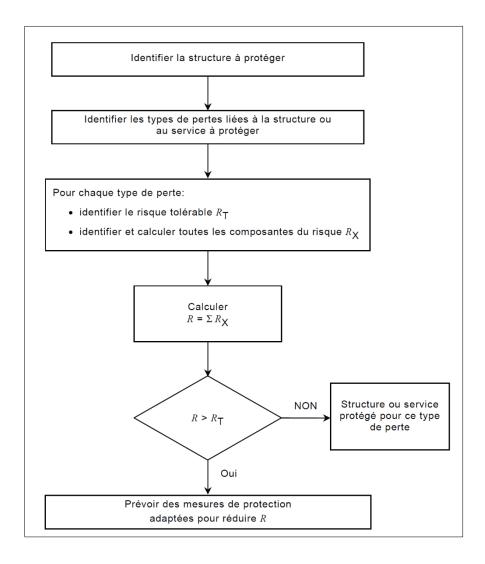
L'objectif de l'Analyse du Risque Foudre est :

- Soit de s'assurer que les mesures de protection de la structure et des services sont suffisantes pour que le risque reste acceptable à une valeur tolérée;
- > Soit de déterminer le besoin de mettre en œuvre des mesures de prévention et de protection.

#### 3.2 PROCÉDURE D'ÉVALUATION DU RISQUE FOUDRE SELON LA NF EN 62305-2

L'arrêté du 4 octobre 2010 modifié et sa circulaire précisent que seul le risque  $R_1$  « risque de perte de vie humaine » défini par la norme NF EN 62305-2 est évalué pour l'analyse du risque foudre. Cette évaluation est relative aux caractéristiques de la structure et aux pertes.

Le risque  $R_1$  retenu doit être inférieur ou égal au risque tolérable  $R_T$  (1,0 x 10<sup>-5</sup>).





Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 3.3 IDENTIFICATION DES INSTALLATIONS A PRENDRE EN COMPTE

Une structure est constituée par :

- > Un **bâtiment**, un **local**, un **ouvrage**, un **édifice**, etc. ; partitionné en zones si nécessaire
- Des **contenus** : substances, procédés de fabrication, installations, équipements, éléments importants pour la sécurité, etc... ;
- Des **personnes** à l'intérieur ou à moins de 3 mètres à l'extérieur ;
- > Un **environnement** proche, extérieur à la structure ou du site.

Les services connectés à la structure sont identifiés et déterminés.

Les informations relatives à la structure sont données par l'Etude de dangers ou communiquées par l'Exploitant des Installations classées ou les documents relatifs au projet.

#### 3.4 IDENTIFICATION DES TYPES DE PERTE

Quatre types de perte sont définis :

- L1 : Perte de vie humaine ;
- L2 : Perte de service public ;
- > L3 : Perte d'héritage culturel ;
- L4 : Perte de valeurs économiques (structure et son contenu).

Dans le cadre de cette étude, nous n'étudierons que les pertes de vie humaine.

#### 3.5 DÉFINITION DES RISQUES A ÉVALUER

Le risque R est la valeur d'une perte moyenne annuelle probable. Pour chaque type de perte qui peut apparaître dans une structure ou un service, le risque correspondant doit être évalué.

Les risques à évaluer dans une structure peuvent être les suivants :

- > R1 : Risque de perte de vie humaine ;
- R2 : Risque de perte de service public ;
- R3 : Risque de perte d'héritage culturel ;
- R4 : Risque de perte de valeurs économiques.

Pour évaluer les risques R, les composantes appropriées du risque (risques partiels dépendant de la source et du type de dommage) doivent être définies et calculées.

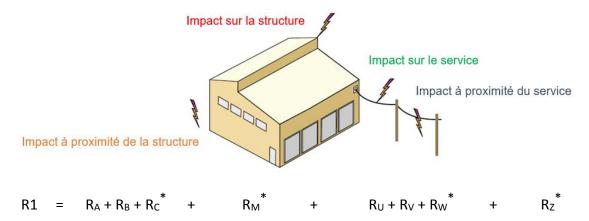
Dans notre cas, seul le risque R1 fera l'objet d'une évaluation.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 3.6 CALCUL DU RISQUE R1

Le risque total calculé R1 est la somme des composantes des risques partiels : R<sub>A</sub>, R<sub>B</sub>, R<sub>C</sub>, R<sub>M</sub>, R<sub>U</sub>, R<sub>V</sub>, R<sub>W</sub>, R<sub>Z</sub> appropriés, selon les explications ci-dessous.



(\*) : Uniquement pour les structures présentant un risque d'explosion et pour les hôpitaux et autres structures dans lesquelles des défaillances de réseaux internes peuvent mettre en danger immédiat la vie humaine

#### Composantes des risques pour une structure dus aux impacts sur la structure :

- **R**<sub>A</sub> **Impact sur la structure** : Composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas dans les zones jusqu'à 3 m à l'extérieur de la structure.
- **R**<sub>B</sub> **Impact sur la structure** : Composante liée aux dommages physiques d'un étincelage dangereux dans la structure entraînant un incendie ou une explosion pouvant produire des dangers pour l'environnement.
- R<sub>C</sub> Impact sur la structure : Composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF.

#### Composantes des risques pour une structure dus aux impacts à proximité de la structure :

R<sub>M</sub> Impact à proximité de la structure : Composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF.

#### Composantes des risques pour une structure dus aux impacts sur un service connecté à la structure :

- Ru Impact sur un service : Composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur de la structure en raison du courant de foudre injecté dans une ligne entrante.
- Rv Impact sur un service : Composante liée aux dommages physiques (incendie ou explosion dus à un étincelage dangereux entre une installation extérieure et les parties métalliques généralement situées au point de pénétration de la ligne dans la structure) dus aux courants de foudre transmis dans les lignes entrantes.
- Rw Impact sur un service : Composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure.

#### Composantes des risques pour une structure dus à un impact à proximité d'un service connecté à la structure :

Rz Impact à proximité d'un service : Composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 3.7 DÉFINITION DU RISQUE TOLÉRABLE

Type de pertes	R <sub>T</sub>
Perte de vie humaine	<b>10</b> <sup>-5</sup>

Valeur type pour le risque tolérable RT selon la norme NF EN 62305-2

#### 3.8 RÉDUCTION DU RISQUE R1

La norme NF EN 62305-2 fixe la limite supérieure du risque tolérable ( $R_T$ ) à 10<sup>-5</sup>. Le risque de dommages causés par la foudre est calculé et comparé à cette valeur.

Lorsque la valeur est supérieure au risque acceptable des solutions de protection et/ou de prévention sont introduites dans les calculs pour réduire le risque à une valeur inférieure ou égale à la valeur limite tolérable.

- Si R1 > R<sub>T</sub>
  - $\triangleright$  II faut prévoir des mesures de protection pour R1 ≤ R<sub>T</sub>.
- Si R1 ≤ R<sub>T</sub>
  - Une protection contre la foudre n'est pas nécessaire.

Pour les besoins de la présente norme, 4 niveaux de protection (I, II, III, IV), correspondant aux paramètres minimum et maximum du courant de foudre, ont été définis pour une protection efficace dans, respectivement, 98 %, 95 %, 88 % et 81 % des cas.

#### 3.9 PRINCIPAUX PARAMÈTRES PRIS EN COMPTE DANS L'ARF

Pour chaque bâtiment, un ensemble de caractéristiques doit être pris en compte :

- Ses dimensions ;
- Sa structure ;
- L'activité qu'il abrite ;
- Les dommages que peut engendrer la foudre en cas de foudroiement sur ou à proximité des bâtiments.

Les principaux critères en considération dans l'évaluation des composantes du risque foudre sont les suivants :

- Le type de danger particulier dans la structure ;
- Le risque incendie ;
- Les dispositions prises pour réduire la conséquence du feu.



Réf: 1GF0770 Indice: A

### Chapitre 4 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

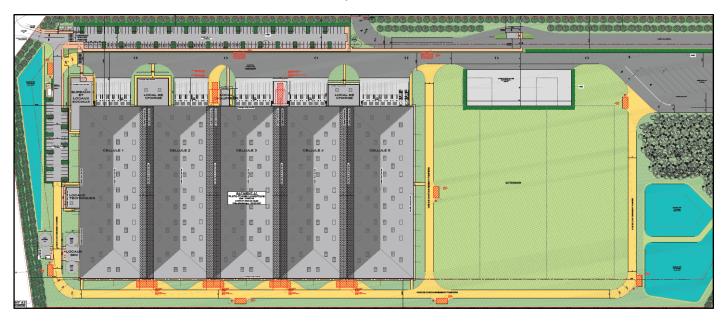
#### 4.1 ADRESSE DU SITE

Le site sera situé:

#### **AREFIM GE AIRPOT PARK**

60510 BRESLES

#### 4.2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET



Plan de masse du projet

Le projet concerne la construction d'un plateforme logistique dite « BATIMENT A », constitué de :

- 5 cellules de stockage équipées d'abris de quais et desservies par une cour en façades Nord ;
- 1 volume de bureaux implanté à l'angle des façades Nord et Ouest se développant sur 3 niveaux ;
- 2 volumes de locaux de charge implanté en façade Nord ;
- 1 volume de local chauffeur implanté en façade Nord ;
- D'une zone technique en pignon Ouest : Les locaux techniques nécessaires au fonctionnement de l'installation : Chaufferie, Poste de Transformation, TGBT, un local de technique abriant l'alimentation du système de sprinklage.
- D'un poste de garde dit « BATIMENT B ».
- D'un local incendie dit « BATIMENT C ».



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 4.3 LISTE DES RUBRIQUES ICPE

Les rubriques ICPE sont listées dans le tableau suivant :

N° de rubrique	Désignation simplifiée de la rubrique	Classement
1510 – 2	Entrepôt couvert.	Enregistrement
1185 – 2 – a	Gaz à effet de serre fluorés	Déclaration
2910	Combustion	Déclaration
2925	Atelier de charge d'accumulateur	Déclaration
4718	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 et gaz naturel	Déclaration
4510	Dangereux pour l'environnement aquatique	Non classé

Le site est concerné par **l'arrêté du 11 avril 2017** relatif aux entrepôts couverts par la rubrique 1510 à enregistrement. De ce fait, la section III de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié relatif à la protection contre la foudre de certaines installations classées pour la protection de l'environnement s'applique.

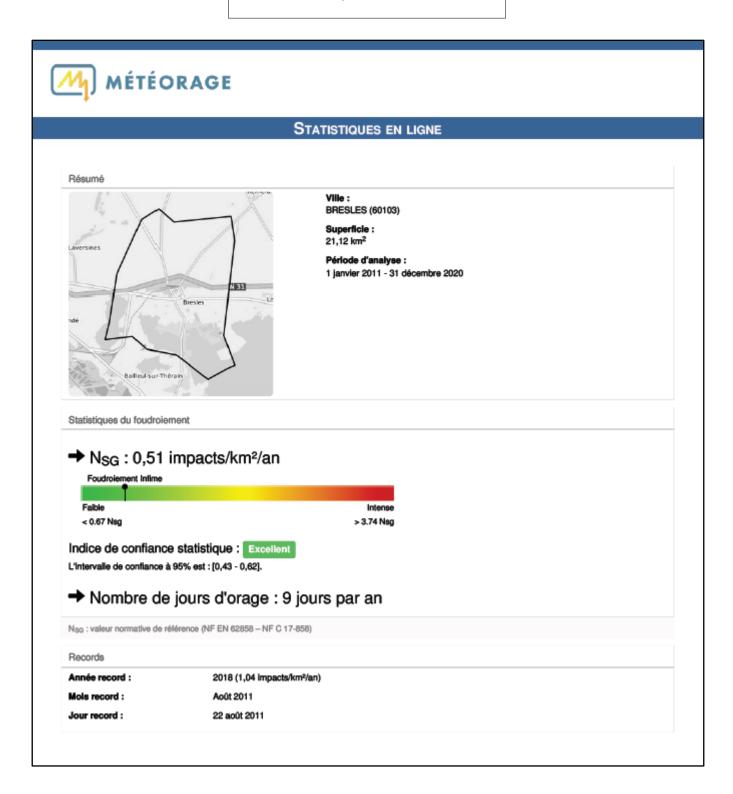


Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 4.4 DENSITÉ DE FOUDROIEMENT

D'après les statistiques de foudroiement en France de METEORAGE (résultats à partir des données du réseau de détection des impacts foudre pour la période 2010-2019), la densité moyenne de foudroiement pour la commune de **BRESLES (60)** est de :

 $N_{SG} = 0.51$  (coups de foudre / km<sup>2</sup> / an)





Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 4.5 NATURE DU SOL - RÉSISTIVITÉ

Résistivité	Nature du terrain	Résistivité en Ω/m
Très faible	Terrain marécageux / Tourbe / Limon	< 100
Faible	Marnes / Argiles	100 à 200
Moyenne	Sable argileux / Gazon	200 à 500
Forte	Calcaire / Micaschiste	500 à 1000
Très forte	Granit / Grès / Sol pierreux	> 1000

Nous retiendrons par défaut une résistivité de sol égale à 500 Ωm (valeur standard).

#### 4.6 POTENTIELS DE DANGERS

Les potentiels de danger proviennent principalement des produits suivants :

> Produits combustibles susceptibles de générer et entretenir un incendie.

#### 4.7 ÉVÉNEMENTS REDOUTÉS

Les risques issus de l'étude de dangers où la foudre peut être identifiée comme une cause possible :

Installations / Zones	Événements redoutés
Ensemble du site	➤ Incendie

#### 4.8 ZONAGE ATEX

L'étude ATEX n'a pas encore été réalisée à ce stade du projet.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 4.9 MESURES DE MAÎTRISE DES RISQUES (MMR)

Les équipements dont la défaillance entraîne une interruption des moyens de sécurité et provoquant ainsi des conditions aggravantes à un risque d'accident sont à prendre en compte.

La liste de ces équipements est la suivante :

MMR	Susceptibilité à la foudre
Extincteurs	Non
Centrale détection incendie	Oui
Sprinkler	Oui
RIA	Non
Désenfumage	Oui

**Source**: Selon infos clients.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée par le Maître d'ouvrage.

#### 4.10 MOYENS D'INTERVENTION ET DE SECOURS DU SITE

Le site dispose, suivant les zones, de différents moyens de lutte contre l'incendie :

- Les moyens automatiques : sprinkler, centrale détection incendie...
- Les moyens manuels : extincteurs, RIA, poteaux incendie...

Les pompiers disposent des consignes de sécurité et des moyens d'intervention disponibles sur le site.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 4.11 SERVICES ET CANALISATIONS

#### Caractéristiques du réseau de puissance

Le projet sera alimenté par une ligne en 20 kV souterraine issue du réseau ERDF vers un poste HT/BT en local technique.

Le poste à son tour, alimentera le TGBT afin de desservir l'ensemble des équipements du site.

Le régime de neutre n'est pas encore défini à ce stade notre étude.

#### Caractéristiques du réseau de communication

Le projet sera raccordé au réseau téléphonique via une ligne cuivre souterraine vers la zone administrative.

#### Liste des canalisations entrantes ou sortantes

Zone / Structure	Désignation	Nature	
	Gaz	Métallique	
Entrepôt	Eau	Inconnue	
	Évacuation des eaux	PVC / PER / PE	
	Sprinkler	Métallique	

**Source**: Selon infos clients.



Réf: 1GF0770 Indice: A

### Chapitre 5 INSTALLATION À PRENDRE EN COMPTE POUR L'ARF

En fonction de leur taille et de leurs caractéristiques, les structures sont traitées de façon statistique ou de façon déterministe. L'approche déterministe est pertinente pour les structures ouvertes ou de petites dimensions ou pour les structures métalliques (par exemple tuyauteries).

Bâtiments / Installations	Traitements statistiques selon la norme NF EN 62305-2	Traitement déterministe <sup>1</sup>
ENTREPÔT	X	

#### Méthode déterministe<sup>1</sup>:

Cette méthode ne prend pas en compte le risque de foudroiement local.

Par conséquent, quel que soit la probabilité d'impact, une structure ou un équipement défini comme Mesures des Maitrises de Risque (MMR), sera protégé si l'impact peut engendrer une conséquence sur l'environnement ou sur la sécurité des personnes.

Lorsque la norme NF EN 62305-2 ne s'applique pas réellement (exemple : zone ouverte ou à risque d'impact foudre privilégié telles que les cheminées, aéroréfrigérants, racks, stockage extérieurs, ...) cette méthode est choisie.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### **Chapitre 6 CALCUL PROBABILISTE : ENTREPÔT**

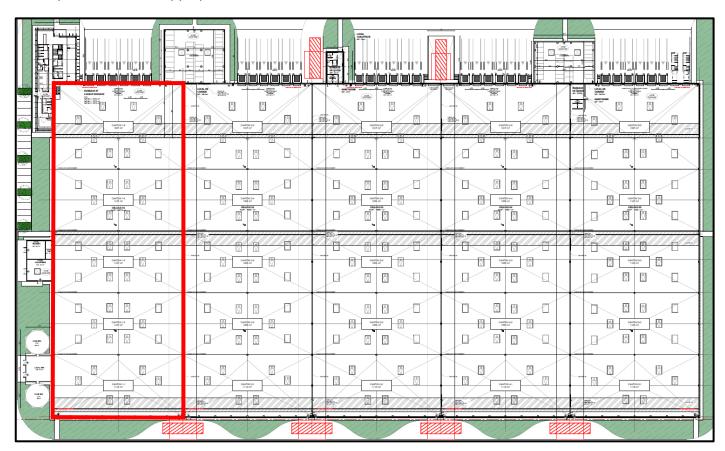
#### L'entrepôt comprendra:

- Murs REI 120 dépassant d'1 m en toiture entre les cellules de stockage.

L'analyse du risque foudre est réalisée sur <u>une seule cellule</u> conformément à l'annexe A 2.1.2 de la norme EN 62305-2.

La propagation des surtensions le long des lignes communes sera évitée au moyen de parafoudres installés au point d'entrée de telles lignes dans chaque cellule ou au moyen d'autres mesures de protection équivalentes.

Par conséquent l'Analyse de Risque Foudre sera réalisée sur <u>la cellule la plus grande, la cellule 1</u>. Le niveau de risque obtenu sera appliqué à toutes les autres cellules.



#### 6.1 DONNÉES & CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE

Caractéristiques de la structure				
Le bâtiment est entouré par des structures plus petites ou de même				
Facteur d'emplacement C d/b	hauteur.			
Longueur <b>L</b>	123,5 m			
Largeur <b>W</b>	48,25 m			
Hauteur <b>H</b> <sub>b</sub>	14,08 m			
Aire Equivalente <b>A</b> d/b	2,61E-02 km²			
Type de sol à l'intérieur	Béton			



Réf: 1GF0770 Indice: A

### 6.2 CARACTÉRISTIQUES DES LIGNES ENTRANTES OU SORTANTES

#### Liste des lignes entrantes ou sortantes

- Arrivée Ligne Haute Tension (HT);
- Départ Ligne d'alimentation Basse Tension (BT);
- Ligne Courant Faible (télécom).

Caractéristiques de la ligne « Alimentation HT » :				
Type de ligne	Energie avec transformateur HT/BT souterrain			
Origine de la ligne	Réseau EDF			
Dimension du bâtiment d'où provient cette ligne	/			
Longueur de ligne entre les équipements	1000 m			
Cheminement (aérien / enterré)	Enterré			
Tension de tenue aux chocs du réseau > 6 kV				
Désignation de l'équipement reliée dans la structure	Poste transfo HT/BT			

Caractéristiques de la ligne « Alimentation BT équipement » :				
Type de ligne	Energie BT souterrain			
Origine de la ligne	Eclairage extérieur			
Dimension du bâtiment d'où provient cette ligne				
Longueur de ligne entre les équipements	1000 m			
Cheminement (aérien, enterré)	Enterré			
Tension de tenue aux chocs du réseau > 2,5 kV				
Désignation de l'équipement reliée dans la structure TGBT				

Caractéristiques de la ligne « Arrivée téléphonique » :				
Type de ligne	Signal – souterrain			
Origine de la ligne	Arrivée Réseau Télécom			
Dimension du bâtiment d'où provient cette ligne	/			
Longueur de ligne entre les équipements	1000 m			
Cheminement (aérien, enterré)	Enterré			
Tension de tenue aux chocs du réseau > 1,5 kV				
Désignation de l'équipement reliée dans la structure	Répartiteur téléphonique			



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 6.3 DÉFINITION DES ZONES

#### <u>Définition de la zone</u>:

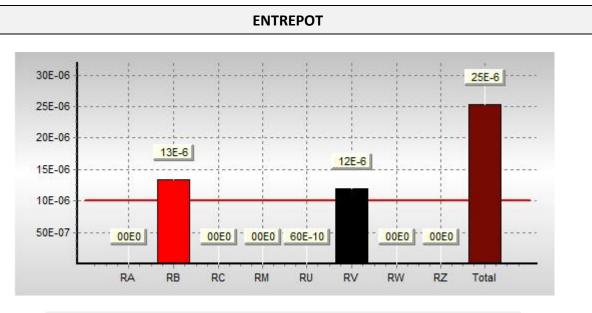
Zone : Entrepôt	
Type de sol r <sub>u</sub>	Béton
Risque incendie <b>r</b> f	Élevé → rf = 0,1  Justification: Au vu des quantités de matières inflammables présentes (bois, plastique), le risque incendie est estimé « élevé ».  La norme NF EN 62305-2 précise que le risque incendie des « structures avec une charge calorifique particulière supérieure à 800 MJ/m² » est considéré comme élevé.
Dangers particuliers <b>h</b> z	Niveau de panique faible $\rightarrow h_z = 2$ <u>Justification</u> : Le nombre de personnes présentes dans la structure est inférieur à 100.
Protection contre l'incendie $r_p$	Automatique $\rightarrow r_p = 2$ <u>Justification</u> : La protection incendie est assurée à l'aide de sprinklers.
Protection contre les tensions de pas et de contact	Aucune mesure de protection.
Perte par tensions de contact et de pas <i>L</i> <sub>t</sub>	$L_t = 0,0001$ <u>Justification</u> : Personnes à l'intérieur du bâtiment.
Perte par dommages physiques <b>L</b> <sub>f</sub>	$L_f = 0.05$ <u>Justification</u> : Structure industrielle.

SANS PROTECTION

## ANALYSE DU RISQUE FOUDRE PROJET D'ENTREPOT BRESLES (60)

Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 6.4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
Α	0,00E+00					0,00E+00
В	1,33E-05					1,33E-05
С	0,00E+00					0,00E+00
М	0,00E+00					0,00E+00
U	6,01E-09					6,01E-09
V	1,20E-05					1,20E-05
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	2,53E-05					2,53E-05

mark and a second	40.00		
Réseaux	unteri	100	71
Freedom	i ii koni	100	_

Nom	U	V	W	Z
Poste Transfo	5,46E-10	1,09E-06	0,00E+00	0,00E+00
TGBT	2,73E-09	5,46E-06	0,00E+00	0,00E+00
Arrivée téléphonique	2,73E-09	5,46E-06	0,00E+00	0,00E+00

Dans ces conditions le risque de perte de vie humaine R1 n'est pas acceptable (R1 > RT) :

$$2,53 \times 10^{-5} > 1 \times 10^{-5}$$

Il y a donc lieu de procéder à la mise en œuvre de mesures de protection.

La composante de risque qui influence le plus défavorablement le résultat est :

**RB**: Composante du risque lié aux dommages physiques sur la structure (impacts sur la structure);

**RV** : Composante du risque lié aux dommages physiques sur la structure (impacts sur le service connecté)

Chaque composante de risque peut être réduite ou augmentée selon différents paramètres.

Réf: 1GF0770 Indice: A



	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Structure
Α	0,00E+00					0,00E+00
В	2,66E-06					2,66E-06
С	0,00E+00					0,00E+00
М	0,00E+00					0,00E+00
U	1,80E-10					1,80E-10
V	3,60E-07					3,60E-07
W	0,00E+00					0,00E+00
Z	0,00E+00					0,00E+00
Total	3,02E-06					3,02E-06

Total 3,02E-06				3,UZE-U6	
Réseaux internes Z1					
Nom	U	V	W	Z	
Poste Transfo	1,64E-11	3,28E-08	0,00E+00	0,00E+00	
TGBT	8,19E-11	1,64E-07	0,00E+00	0,00E+00	
Arrivée téléphonique	8,19E-11	1,64E-07	0,00E+00	0,00E+00	
Mesures de protection commu	_	Afficher le risque			
Sélection des mesures de prot	ection				
Niveau du Paratonr		C Sans protection			
Ligne1: Alimentation HT Parafoudre d'entrée			Avec la protection		
Ligne2: Alimentation BT Equip Parafoudre d'entrée					
Ligne3: Signal - Souterrain	. IIIYGGU IY		Supprimer la protection		
Parafoudre d'entrée	niveau IV			·	

Afin de réduire les composantes RB et RV sous la valeur tolérable, nous préconisons :

- Un système de protection contre la foudre SPF de niveau IV comprenant une protection externe sur la structure;
- Une protection interne par parafoudres de niveau IV en conformité avec les recommandations de la norme NF EN 62305-4 sur les lignes de puissance et de communication.

Avec la mise en œuvre de mesures de protection, le risque de perte de vie humaine R1 devient acceptable (R1 < RT) :

$$3,02 \times 10^{-6} < 1 \times 10^{-5}$$

**AVEC PROTECTION** 

Réf: 1GF0770 Indice: A

### **RAPPORT TECHNIQUE**

### **ÉVALUATION DES RISQUES**



#### Données du projeteur:

Raison sociale: 1G FOUDRE Nom du projeteur: AMRAOUI. K

#### **Projet ARF:**

Client: B27 SDE

Site: PROJET D'ENTREPOT Commune: BRESLES (60) Pays: FRANCE

Ng: 0,51

Réf: 1GF0770 Indice: A

### Annexe n°1

## Fiche de calcul d'Analyse du Risque Foudre ZONE : ENTREPÔT

L'analyse de risque est effectuée à l'aide du logiciel JUPITER VERSION 2.0 conforme à la norme NF EN 62305-2

Le contenu de l'annexe est extrait du logiciel Jupiter 2.0 qui est responsable de sa cohérence de rédaction. Seules les données d'entrée du calcul sont insérées par 1G FOUDRE.



Réf: 1GF0770 Indice: A

#### **INDEX**

- 1. CONTENU DU DOCUMENT
- 2. NORMES TECHNIQUES
- 3. STRUCTURE A PROTEGER
- 4. DONNEES D'ENTREES
  - 4.1 Densité de foudroiement.
  - 4.2 Données de la structure.
  - 4.3 Données des lignes électriques.
  - 4.4 Définition et caractéristiques des zones
- 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES
- 6. EVALUATION DES RISQUES
  - 6.1 Risque  $R_1$  perte en vies humaines
    - 6.1.1 Calcul du risque  $R_1$
    - 6.1.2 Evaluation des risques  $R_1$
- 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION
- 8. CONCLUSIONS
- 9. APPENDICES
- 10. ANNEXES

### FOUDRE Ingénierie Protection Foudre

#### ANALYSE DU RISQUE FOUDRE PROJET D'ENTREPOT BRESLES (60)

Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 1. CONTENU DU DOCUMENT

Ce document contient:

- Evaluation du risque par rapport à la foudre ;
- le projet de conception des mesures de protection requises.

#### 2. NORMES TECHNIQUES

Ce document porte sur les normes suivantes:

- EN 62305-1: Protection contre la foudre. Partie 1: Principes généraux mars 2006;
- EN 62305-2: Protection contre la foudre. Partie 2: Evaluation des risques mars 2006;
- EN 62305-3: Protection contre la foudre. Partie 3: Dommages physiques à des structures et des risques de la vie

mars 2006;

- EN 62305-4: Protection contre la foudre. Partie 4: Systèmes électriques et électroniques au sein des structures

mars 2006;

#### 3. STRUCTURE A PROTEGER

Il est important de définir la partie de la structure à protéger dans le but de définir les dimensions et les caractéristiques destinées à être utilisées pour le calcul des surfaces d'exposition.

La structure à protéger est l'ensemble d'un bâtiment, physiquement séparé des autres constructions. Ainsi, les dimensions et les caractéristiques de la structure à considérer sont les mêmes que l'ensemble de la structure (art. A.2.1.2 -- norme EN 62305-2).

#### 4. DONNEES D'ENTREES

#### 4.1 Densité de foudroiement

Densité de foudroiement dans la ville de où se trouve la structure :

 $N_{\rm g} = 0.5$  coup de foudre/km² année

#### 4.2 Données de la structure

Les dimensions maximales de la structure sont :

A (m): 123,5 B (m): 48,25 H (m): 14,08

Le type de structure usuel est : Industrielle

La structure pourrait être soumise à :

- perte de vie humaine

L'évaluation du besoin de protection contre la foudre, conformément à la norme EN 62305-2, doit être calculé :

- risque R1;



Réf: 1GF0770 Indice: A

L'analyse économique, utile pour vérifier le rapport coût-efficacité des mesures de protection, n'a pas été exécuté parce que pas expressément requis par le client.

#### 4.3 Données des lignes électriques

La structure est desservi par les lignes électriques suivantes:

- Ligne de puissance: Alimentation HT
- Ligne de puissance: Alimentation BT Equipement
- Ligne Telecom: Signal Souterrain

Les caractéristiques des lignes électriques sont décrites à l'Annexe Caractéristiques des lignes électriques.

#### 4.4 Définition et caractéristiques des zones

Se référant à:

- murs existants avec une résistance au feu de 120 min;
- Pièces déjà protégées ou qui devraient être opportun de protéger contre LEMP (impulsion électromagnétique de la foudre);
- type de sol à l'extérieur de la structure, le type de revêtement à l'intérieur de la structure et présence possible de personnes;
- autres caractéristiques de la structure, comme la disposition des réseaux internes et des mesures de protection existantes;

sont définies les zones suivantes :

#### Z1: Structure

Les caractéristiques des zones, valeurs moyennes des pertes, le type de risque et les composants connexes sont présentées dans l'Appendice *Caractéristiques des zones*.

#### 5. SURFACE D'EXPOSITION DE LA STRUCTURE ET DES LIGNES ELECTRIQUES

La surface d'exposition Ad due à des coups de foudre directes sur la structure est calculée avec la méthode analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.2.

La surface d'exposition Am due à des coups de foudre à proximité de la structure, qui pourrait endommager les réseaux internes par des surtensions induites, est calculée avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.3.

Les surfaces d'exposition Al et Ai pour chaque ligne électrique sont calculées avec la méthode d'analytique selon la norme EN 62305-2, art.A.4.

Les valeurs des surfaces d'expositions (A) et du nombre annuel d'événements dangereux (N) sont présentées dans l'Appendice Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

Les valeurs de la probabilité de dommage (P) servant à calculer les composantes du risque sélectionné sont indiquées à l'appendice *Valeurs de la probabilité d'endommagement de la structure non protégée*.

#### 6. EVALUATION DES RISQUES

#### 6.1Risque R1: pertes en vies humaines

# FOUDRE Ingénierie Protection Foudre

### ANALYSE DU RISQUE FOUDRE

PROJET D'ENTREPOT BRESLES (60) Réf: 1GF0770 Indice: A

#### **6.1.1 Calcul de R1**

Les valeurs des composantes du risque et la valeur du risque R1 sont listées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 1,33E-05

RU(Poste Transfo): 5,46E-10 RV(Poste Transfo): 1,09E-06

RU(TGBT): 2,73E-09 RV(TGBT): 5,46E-06

RU(Arrivée téléphonique): 2,73E-09 RV(Arrivée téléphonique): 5,46E-06

Total: 2,53E-05

Valeur du risque total R1 pour la structure : 2,53E-05

#### 6.1.2 Analyse du risque R1

Le risque total R1 = 2,53E-05est plus grand que le risque tolérable RT = 1E-05, et il est donc nécessaire de choisir les mesures de protection afin de la réduire. composantes du risque qui constituent le risque R1, indiquées en pourcentage du risque R1 pour la structure, sont énumérées ci-dessous.

Z1 - Structure

RD = 52,5473 %

RI = 47,4527 %

Total = 100 %

RS = 0.0237 %

RF = 99,9763 %

RO = 0 %

Total = 100 %

#### où:

- -RD = RA + RB + RC
- -RI = RM + RU + RV + RW + RZ
- -RS = RA + RU
- -RF = RB + RV
- -RO = RM + RC + RW + RZ

#### et:

- RD est le risque dû aux coups de foudre frappant la structure
- RI est le risque dû aux coups de foudre ayant une influence sur la structure bien que ne la frappant pas directement
- RS est le risque dû aux blessures des êtres vivants
- RF est le risque dû aux dommages physiques
- RO est le risque dû aux défaillances des réseaux internes.

Les valeurs énumérées ci-dessus, montrent que le risque R1 de la structure est essentiellement présent dans les zones suivantes :

#### Z1 - Structure (100 %)

- essentiellement due àdommages physiques
- principalement en raison de coups de foudre frappant la structure et coups de foudre influençant la structure, mais ne la frappant pas directement

# FOUDRE Ingénierie Protection Foudre

#### ANALYSE DU RISQUE FOUDRE PROJET D'ENTREPOT

BRESLES (60)

Réf: 1GF0770 Indice: A

- la principale contribution à la valeur du risque R1 à l'intérieur de la zone est déterminée suivant les composantes du risque :

RB = 52,5473 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la structure

RV (TGBT) = 21,5586 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

RV (Arrivée téléphonique) = 21,5586 %

dommages physiques dus à des coups de foudre frappant la ligne

#### 7. SELECTION DES MESURES DE PROTECTION

Afin de réduire le risque R1 au-dessous du risque tolérable RT = 1E-05, il est nécessaire d'agir sur les éléments de risque suivants:

- RB dans les zones:
  - Z1 Structure
- RV dans les zones:
  - Z1 Structure

en utilisant au moins une des mesures de protection possibles suivantes:

- pour la composante du risque B:
  - 1) Paratonnerre
  - 2) Protections contre les incendies manuelles ou automatiques
- pour la composante du risque V:
  - 1) Paratonnerre
  - 2) Parafoudre à l'entrée de la ligne
  - 3) Protections contre les incendies manuelles ou automatiques
  - 4) L'augmentation de la tension de tenue des équipements

Afin de protéger la structure les mesures de protection suivantes sont sélectionnées:

- installer un Paratonnerre de niveauIV (Pb = 0,2)
- Pour la ligneLigne1 Alimentation HT:
  - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne2 Alimentation BT Equipement:
  - Parafoudre d'entrée niveau: IV
- Pour la ligneLigne3 Signal Souterrain:
  - Parafoudre d'entrée niveau: IV

Le risque R4 n'a pas été évalué parce que le client n'a pas demandé d'analyse économique.

Les mesures de protection sélectionnées modifient les paramètres et composantes du risque. Les valeurs des paramètres du risque liées à la structure protégée sont énumérés ci-dessous.

Zone Z1: Structure

Pa = 1.00E + 00

Pb = 0.2

Pc (Poste Transfo) = 1,00E+00

Pc (TGBT) = 1,00E+00

Pc (Arrivée téléphonique) = 1,00E+00



#### ANALYSE DU RISQUE FOUDRE PROJET D'ENTREPOT

BRESLES (60)

Réf: 1GF0770 Indice: A

Pc = 1.00E + 00

Pm (Poste Transfo) = 1,00E-04

Pm (TGBT) = 1,00E-04

Pm (Arrivée téléphonique) = 1,00E-04

Pm = 3,00E-04

Pu (Poste Transfo) = 3,00E-02

Pv (Poste Transfo) = 3,00E-02

Pw (Poste Transfo) = 1,00E+00

Pz (Poste Transfo) = 1,00E-01

Pu (TGBT) = 3,00E-02

Pv (TGBT) = 3,00E-02

Pw (TGBT) = 1,00E+00

Pz (TGBT) = 4,00E-01

Pu (Arrivée téléphonique) = 3,00E-02

Pv (Arrivée téléphonique) = 3,00E-02

Pw (Arrivée téléphonique) = 1,00E+00

Pz (Arrivée téléphonique) = 1,50E-01

ra = 0.01

rp = 0.2

rf = 0.1

h = 2

Risque R1: pertes en vies humaines

Les valeurs des composantes de risque pour la structure protégées sont énumérées ci-dessous.

Z1: Structure RB: 2,66E-06

RU(Poste Transfo): 1,64E-11 RV(Poste Transfo): 3,28E-08

RU(TGBT): 8,19E-11 RV(TGBT): 1,64E-07

RU(Arrivée téléphonique): 8,19E-11 RV(Arrivée téléphonique): 1,64E-07

Total: 3,02E-06

Valeur du risque total R1 pour la structure : 3,02E-06

#### 8. CONCLUSIONS

Apres la mise en place des mesures de protection (qui doivent être correctement conçus), l'évaluation du risque est :

Risque inférieur au risque tolérable:R1

SELON LA NORME EN 62305-2 LA STRUCTURE EST PROTEGE CONTRE LA FOUDRE.

Date 17/03/2021

Cachet et signature

### FOUDRE Ingénierie Protection Foudre

#### ANALYSE DU RISQUE FOUDRE PROJET D'ENTREPOT BRESLES (60)

Réf: 1GF0770 Indice: A

#### 9. APPENDICES

#### **APPENDICE - Type de structure**

Dimensions: A (m): 123,5 B (m): 48,25 H (m): 14,08 Facteur d'emplacement: Entouré d'objets plus petits (Cd = 0,5)

Blindage de structure : Aucun bouclier équence de foudroiement (1/km² an) Ng = 0,51

#### APPENDICE - Caractéristiques électriques des lignes

Caractéristiques des lignes: Alimentation HT

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée avec transformateur HT /

BT

Longueur (m) Lc = 1000résistivité (ohm.m)  $\rho = 500$ 

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts Facteur environnemental (Ce): urbain (10 <h <20 m)

Caractéristiques des lignes: Alimentation BT Equipement

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Énergie enterrée

Longueur (m) Lc = 1000résistivité (ohm.m)  $\rho = 500$ 

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts Facteur environnemental (Ce): urbain (10 <h <20 m)

Caractéristiques des lignes: Signal - Souterrain

L'ensemble de la ligne a des caractéristiques uniformes. de ligne: Signal enterrée

Longueur (m) Lc = 1000résistivité (ohm.m)  $\rho = 500$ 

Facteur d'emplacement (Cd): Entouré d'objets plus hauts Facteur environnemental (Ce): urbain (10 <h <20 m)

Blindage (ohm / km)connecté à la même bar équipotentielle de l'équipement:5 < R <= 20 ohm/km

#### **APPENDICE - Caractéristiques des zones**

Caractéristiques de la zone: Structure

Type de zone: Intérieur

Type de surface: Béton (ru = 0.01) Risque d'incendie: élevé (rf = 0.1)

Danger particulier: Niveau de panique faible (h = 2)

Protections contre le feu: actionnés automatiquement (rp = 0,2)

zone de protection: Aucun bouclier

Protection contre les tensions de contact: aucune des mesures de protection

Réseaux internePoste Transfo

Connecté à la ligne Alimentation HT

câblage: superficie de boucle de l'ordre de  $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$ 



### ANALYSE DU RISQUE FOUDRE PROJET D'ENTREPOT

DJET D'ENTREPOT BRESLES (60) Réf: 1GF0770

Indice: A

Tension de tenue: 6,0 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneTGBT

Connecté à la ligne Alimentation BT Equipement

câblage: superficie de boucle de l'ordre de  $0.5 \text{ m}^2 \text{ (Ks3} = 0.02)$ 

Tension de tenue: 2,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Réseaux interneArrivée téléphonique

Connecté à la ligne Signal - Souterrain

câblage: câble blindé 5 < R <= 20 ohm / km (Ks3 = 0,001)

Tension de tenue: 1,5 kV

Parafoudre coordonnés - niveau: aucun (Pspd =1)

Valeur moyenne des pertes pour la zone:Structure Pertes dues aux tensions de contact (liées à R1) Lt =0,0001 Pertes en raison des dommages physiques (liées à R1) Lf =0,05

Risque et composantes du risque pour la zone:Structure

Risque 1: Rb Ru Rv

#### APPENDICE - Surface d'exposition et nombre annuel d'événements dangereux.

#### Structure

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes sur la structure Ad =2,61E-02 km² Surface d'exposition due aux coups de foudre à proximité de la structure Am =2,88E-01 km² Nombre annuel d'événements dangereux à cause des coups de foudre directes sur la structure Nd =6,66E-03 Nombre annuel d'événements dangereux en raison de coups de foudre à proximité de la structure Nm =1,40E-01

#### Lignes électriques

Surface d'exposition due aux coups de foudre directes (Al) et aux coups de foudre à proximité (Ai) des lignes:

Alimentation HT

 $Al = 0.021416 \text{ km}^2$ 

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$ 

Alimentation BT Equipment

 $Al = 0.021416 \text{ km}^2$ 

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$ 

Signal - Souterrain

 $Al = 0.021416 \text{ km}^2$ 

 $Ai = 0.559017 \text{ km}^2$ 

Nombre annuel d'événements dangereux dû aux coups de foudre directes (NI), et aux coups de foudre à proximité (Ni) des lignes:



Réf: 1GF0770 Indice: A

Alimentation HT

Nl = 0.000546

Ni = 0.005702

Alimentation BT Equipment

N1 = 0.002731

Ni = 0.028510

Signal - Souterrain

N1 = 0,002731

Ni = 0.028510

#### APPENDICE - Probabilité d'endommagement de la structure non protégée

Zone Z1: Structure

Pa = 1,00E+00

Pb = 1,0

Pc (Poste Transfo) = 1,00E+00

Pc (TGBT) = 1,00E+00

Pc (Arrivée téléphonique) = 1,00E+00

Pc = 1.00E + 00

Pm (Poste Transfo) = 1,00E-04

Pm (TGBT) = 1,00E-04

Pm (Arrivée téléphonique) = 1,00E-04

Pm = 3,00E-04

Pu (Poste Transfo) = 1,00E+00

Pv (Poste Transfo) = 1,00E+00

Pw (Poste Transfo) = 1,00E+00

Pz (Poste Transfo) = 1,00E-01

Pu (TGBT) = 1,00E+00

Pv (TGBT) = 1,00E+00

Pw (TGBT) = 1,00E+00

Pz (TGBT) = 4,00E-01

Pu (Arrivée téléphonique) = 1,00E+00

Pv (Arrivée téléphonique) = 1,00E+00

Pw (Arrivée téléphonique) = 1,00E+00

Pz (Arrivée téléphonique) = 1,50E-01